

# Répartition du territoire

## Présentation

La superficie agricole utilisée (SAU) couvre deux tiers du territoire régional, contre la moitié du territoire métropolitain. La région des Hauts-de-France se caractérise par l'importance de ses terres arables qui occupent 58 % de son territoire contre un tiers à l'échelle nationale. Cette part est la plus élevée de toutes les régions françaises. Les terres arables sont particulièrement présentes dans la Somme (68 %), un peu moins dans le Nord (47 %), les départements de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de l'Oise se situant dans la moyenne (57 %). En contrepartie, la région dispose de peu d'espaces enherbés ou boisés. Les surfaces toujours en herbe ne couvrent que 10 % de la surface régionale contre 17 % de celle de la France. Elles sont plus conséquentes dans les départements du Nord (15 %) et du Pas-de-Calais (12 %) et plus rares dans l'Oise et la Somme (7 % chacun). Les bois et forêts occupent 16 % du territoire régional, moitié moins que le territoire national. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisés que les trois autres départements.

Dans la région, le taux d'artificialisation des sols atteint 12 % contre 10 % pour le territoire national. La région figure au deu-

xième rang des régions métropolitaines les plus artificialisées, à égalité avec la Bretagne et les Pays de la Loire, toutefois loin derrière l'Île-de-France (21 %). Ce taux élevé tient surtout aux départements du Nord (22 % d'artificialisation) et du Pas-de-Calais (15 %).

En 2017, les grandes cultures s'étendent sur 1,6 des 1,8 million d'hectares de terres arables de la région, soit 88 % de la surface contre 70 % au niveau national. Elles laissent peu de place aux cultures fourragères qui n'occupent que 8 % des terres arables (contre 26 % au niveau national). Le déséquilibre entre les deux types de cultures est plus accentué encore dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

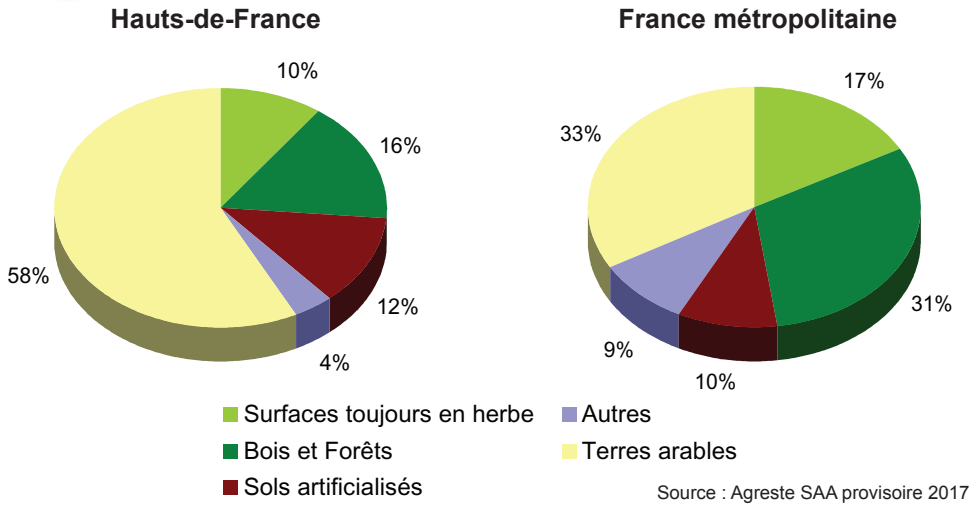
Dans les Hauts-de-France, 64 % de la surface en grandes cultures est affectée aux céréales, 12 % aux oléoprotéagineux, 14 % aux cultures industrielles et 10 % aux pommes de terre. La région est le premier bassin de production nationale de blé tendre, de pommes de terre et de cultures industrielles, des betteraves essentiellement. Elle concentre sur ses terres 59 % de la surface nationale plantée en pommes de terre et 44 % en cultures industrielles.



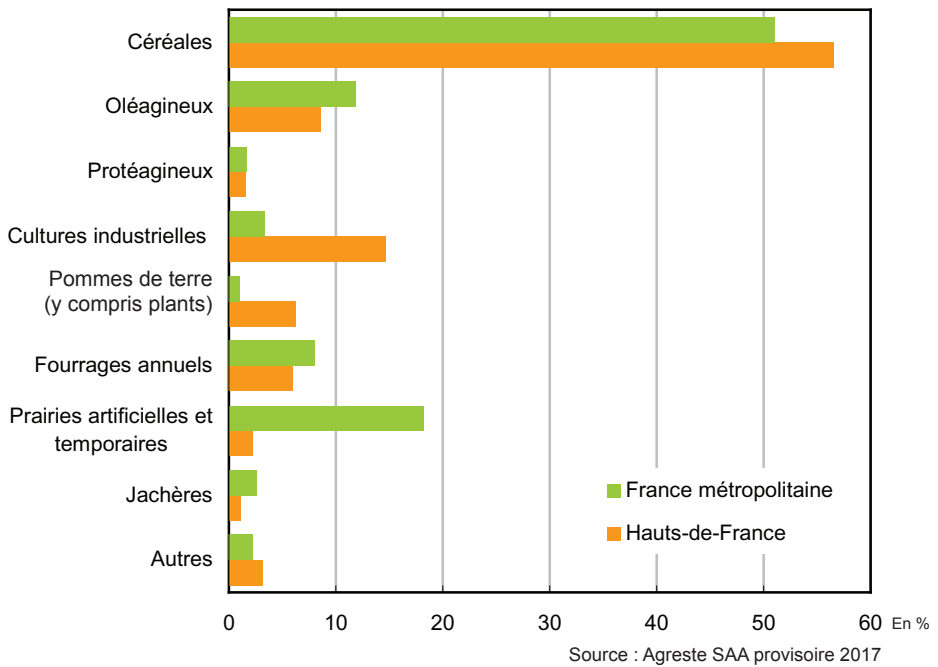
- "L'évolution de l'agriculture des Hauts-de-France depuis 25 ans" - Agreste Hauts-de-France - Etudes et Analyses - Juin 2018 - Srise.
- "Utilisation du territoire" - Agreste - Primeur n° 326 - Juillet 2015 - SSP.
- "L'utilisation du territoire en 2014 - Teruti-Lucas" - Agreste - Chiffres et données - Agriculture n° 229 - mars 2015 - SSP.



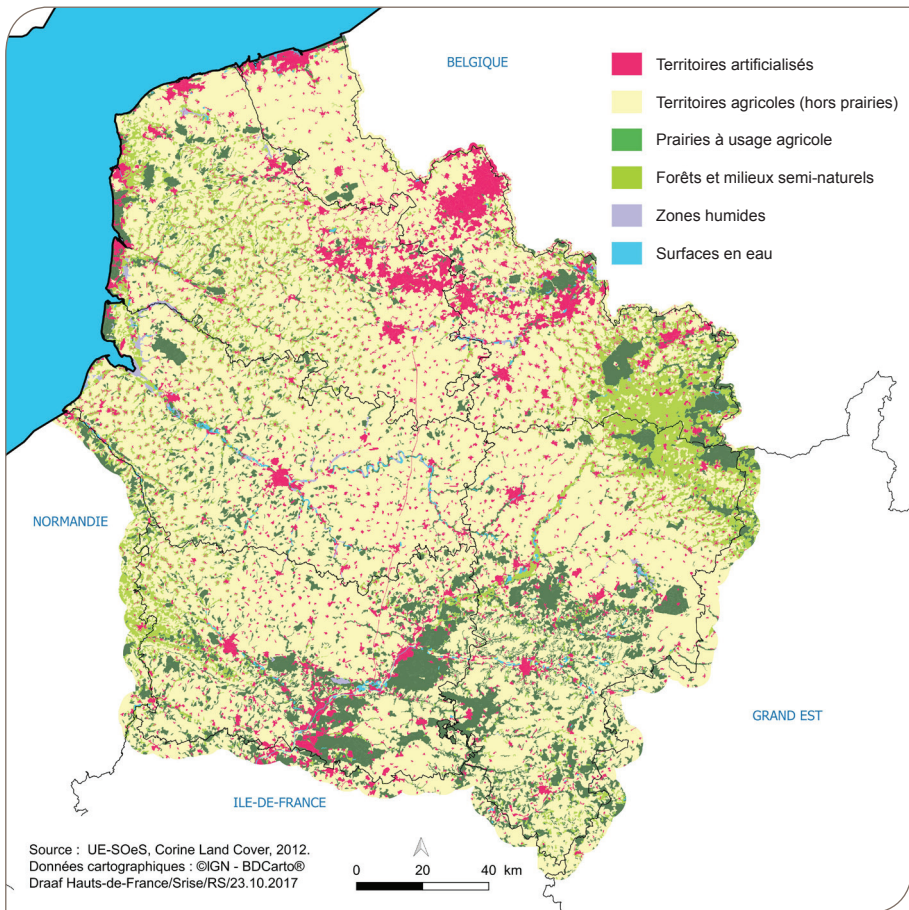
## L'occupation du territoire en 2017



## Les terres arables en 2017



## Occupation du territoire



# Répartition du territoire

1



## Utilisation du territoire en 2017

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
Superficie agricole utilisée (SAU)	505,2	362,3	376,0	465,9	470,4	2 179,8	28 668,6
Surfaces boisées, peupleraies	160,3	67,4	141,4	77,4	77,5	523,8	16 912,5
Landes, friches, maquis, garrigues	13,9	6,8	4,8	14,4	8,8	48,7	2 057,7
Sols artificialisés	51,9	128,1	62,1	101,1	52,8	395,9	5 285,1
Autres (plages, rochers, eaux intérieures...)	10,6	9,9	4,8	11,9	11,4	48,5	1 984,9
<b>Superficie totale</b>	<b>742,0</b>	<b>574,4</b>	<b>589,0</b>	<b>670,7</b>	<b>620,8</b>	<b>3 196,9</b>	<b>54 908,7</b>

En millier d'hectares

Source : Agreste SAA provisoire 2017

## Répartition de la SAU des exploitations ayant leur siège social dans la région en 2017

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
Terres arables	424,0	272,5	336,2	383,1	424,5	1 840,3	18 308,5
Cultures permanentes hors STH	3,7	0,8	1,0	0,3	0,8	6,6	993,8
Surfaces toujours en herbe	64,5	76,3	31,3	77,1	39,0	288,1	7 500,1
<b>Superficie agricole utilisée (SAU)</b>	<b>492,2</b>	<b>349,6</b>	<b>368,4</b>	<b>460,5</b>	<b>464,3</b>	<b>2 135,1</b>	<b>26 802,4</b>

En millier d'hectares

Source : Agreste SAA provisoire 2017



### Terres arables

Elles comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles et autres cultures industrielles, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ et en maraîchage, les cultures florales, les cultures fourragères ainsi que les jardins familiaux et les jachères.

### Surfaces toujours en herbe (STH)

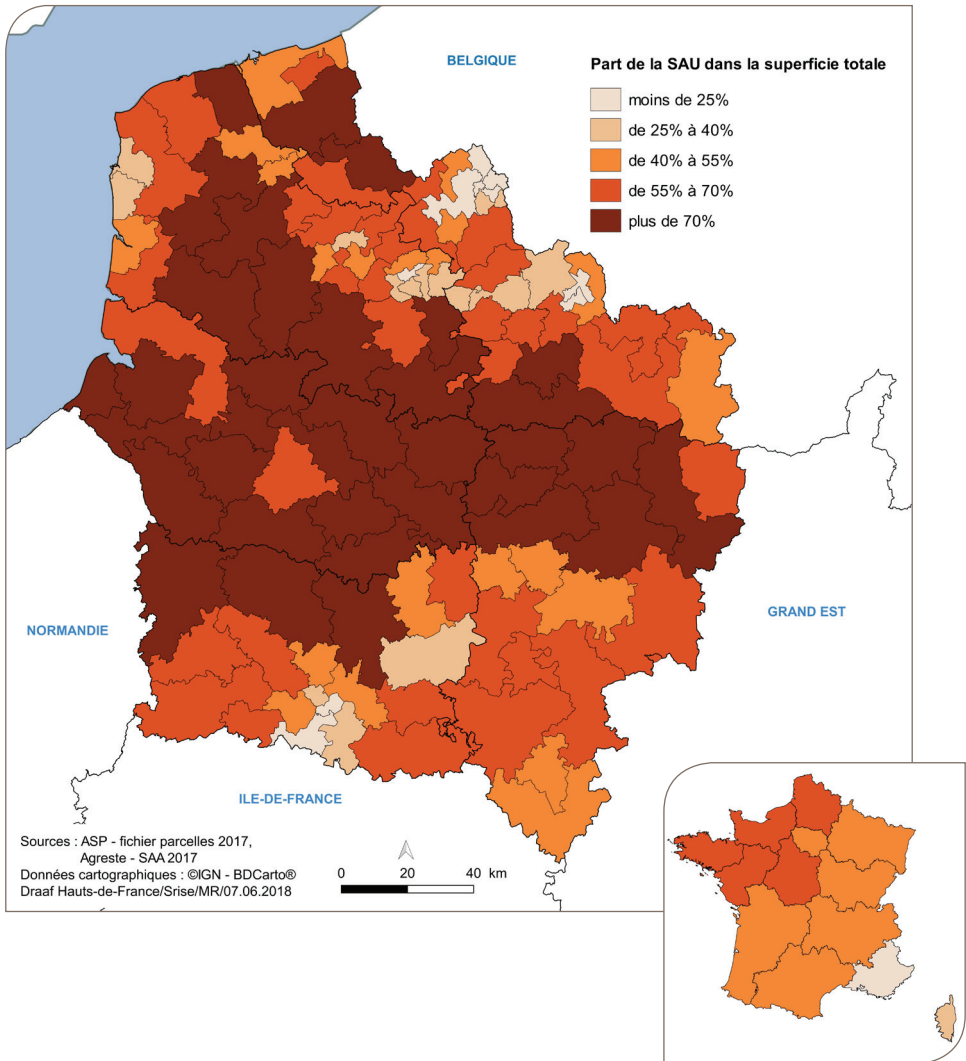
Superficies en herbe utilisées pour la production fourragère mais qui n'entrent pas dans l'assolement des exploitations. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de plus de 5 ans.

### Superficie agricole utilisée (SAU)

Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

# Les terres arables

## Part de la superficie agricole utilisée en 2017 dans la superficie des pseudo-cantons



### Pseudo-canton

A la différence du canton, le pseudo-canton est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton.

# Les terres arables

1



	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
<b>Total terres arables des exploitations</b>							
2017	424,0	272,4	336,2	383,1	424,5	1 840,3	18 308,5
17/16 en %	0,1	0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1
<b>Céréales</b>							
2017	248,1	142,5	202,7	210,6	235,5	1 039,5	9 344,0
17/16 en %	-2,9	-3,2	-2,0	-4,4	-3,6	-3,2	-1,9
<b>Oléagineux</b>							
2017	54,9	10,6	44,1	16,5	31,6	157,6	2 175,3
17/16 en %	-1,0	-4,9	-3,8	-4,5	-6,6	-3,6	-3,6
<b>Betteraves industrielles</b>							
2017	70,0	26,0	44,2	41,8	53,0	235,0	486,2
17/16 en %	18,8	20,8	18,2	35,7	26,5	20,3	20,0
<b>Pommes de terre et légumes frais</b>							
2017	15,7	46,3	9,1	47,3	47,4	165,8	403,3
17/16 en %	12,5	4,8	6,7	8,7	5,2	6,8	5,1
<b>Légumes secs et protéagineux</b>							
2017	6,5	1,7	10,5	3,3	8,0	30,0	348,6
17/16 en %	-37,8	-16,0	-15,6	-20,5	-22,3	-23,8	5,3
<b>Fourrages annuels</b>							
2017	11,2	28,1	10,9	36,7	23,3	110,2	1 476,0
17/16 en %	-2,5	-5,1	0,9	-2,0	-2,6	-2,7	-0,7
<b>Prairies artificielles et temporaires</b>							
2017	7,1	7,1	5,7	11,4	9,4	40,6	3 333,1
17/16 en %	6,0	7,6	3,1	9,5	0,6	5,5	3,0
<b>Jachères</b>							
2017	7,4	2,0	5,7	2,5	3,1	20,6	471,0
17/16 en %	-1,3	-1,3	-1,7	-5,8	-15,8	-4,4	0,4
<b>Autres cultures</b>							
2017	3,1	8,1	3,3	13,2	13,3	41,0	271,1
17/16 en %	10,5	7,5	10,5	10,6	10,1	9,8	4,9

en millier d'hectares

Source : Agreste SAA définitive 2016 et provisoire 2017



## Autres cultures

Elles comprennent les superficies en :

- Plantes à fibres
- Cultures industrielles hors betteraves
- Plantes aromatiques, médicinales et à parfum
- Fleurs et plantes ornementales
- Semences et plants divers
- Choux, racines et tubercules fourragers
- Jardins et vergers familiaux des exploitants